



ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DE LA MERE & DE L'ENFANT COORDINATION NATIONALE

Siège social : 2222 Tumba, Q/ Masano, C/ Lemba/ Kinshasa
N° Impôt A1613741E

Téléphone : (+243) 818715773- (+243) 999148813

E-mail : directeur@apsmerdc.org/ directeurapsmerdc@gmail.com

Site web: www.apsmerdc.org / Twitter: @rdc_ong / Instagram :@apsmeongrdc/ Facebook: Apsme Ong RDC

APPEL A PARTENARIAT N°007 /2024/ PROGRAMME - APSME DRC

Titre	Recrutement des Partenaires de mise en œuvre des activités d'assainissement intégré à la santé
Site d'intervention	Province de Kinshasa
Date de publication	04 mai 2024
Date de clôture	11 mai 2024
Adresse de soumission	apsmerdc7@gmail.com

1. Contexte

L'Action pour la Promotion de la santé « APSME », est une ONG –D de droit congolais qui intervient dans le domaine de la santé, du développement, des urgences humanitaires et de la recherche opérationnelle avec l'appui financier de plusieurs bailleurs dont le Fonds Mondial/Cordaid, la Banque Mondiale / Cellule Infrastructure, l'UNFPA, le Centre Carter/ SOFAIC, le Fonds Humanitaires...

Sur le plan sanitaire, elle accompagne le Gouvernement Congolais dans la couverture santé universelle (CSU) qui suppose l'accès de tout individu sans exclusion quelconque, à des services de santé de qualité dont il a besoin sans recourir aux moindres difficultés financières. Elle suppose d'une part, la disponibilité de services de qualité en rapport avec la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins curatifs, la rééducation, les soins palliatifs et 'autre part, elle impose la protection de la population contre les risques financiers liés au recours à l'utilisation et au paiement du cout de services de santé.

Vouloir avoir une bonne santé, c'est assainir entre autre le milieu de vie. Le manque d'assainissement est responsable de l'éclosion et/ou la transmission de maladies diarrhéiques telles que le choléra et la dysenterie ainsi que la typhoïde, les infections par les vers intestinaux et la poliomyélite. Il exacerbe le retard de croissance et contribue à la propagation de la résistance aux antimicrobiens.

Chaque année, deux millions de personnes meurent de maladies diarrhéiques dont 90 % d'enfants de moins de cinq ans (soit 5 000 enfants par jour). 88 % de ces maladies sont liées aux problèmes de qualité de l'eau, d'assainissement et au manque de salubrité et

d'hygiène (www.who.int). Pour y remédier, l'APSME en collaboration avec ses partenaires prône la stratégie de prévention à travers la sensibilisation de populations générales et spécifiques pour renforcer leur connaissance afin d'adopter des attitudes et pratiques propres à la santé.

C'est dans ce cadre que l'APSME est à la recherche des organisations locales qualifiées avec lesquelles elle s'associera pour les opportunités de mise en œuvre des activités dans la thématiques assainissement intégré à la santé dans la Ville Province de Kinshasa.

2. Description des activités

- Développer un module de sensibilisation accès sur l'assainissement intégré au module de sensibilisation communautaire sur les thématiques de santé
- Renforcer les capacités des communautés et Organisation de la Société Civiles informelles dans la sensibilisation à l'assainissement
- Elaborer la Cartographie des points de collecte et des services de ramassage des déchets (privés, publics, communautaires)

3. Critères d'éligibilité

Les organisations désirant postuler doivent remplir les critères minimums ci-après :

- Appartenir à la catégorie des organisations non gouvernementales sans but lucratif
- Être enregistrée au niveau du ministère de la justice ou entité administrative de tutelle
- Expérience à travailler dans le domaine de l'assainissement
- Avoir de l'expertise dans l'engagement Communautaire est un atout

4. Constitution des dossiers

- Description de l'organisation (nom, date de création, ...) en une page au maximum
- Description des activités réalisées antérieurement et en cours de réalisation dans la thématiques assainissement (2 pages au maximum)
- Description des expériences dans les domaines ci-haut cités et joindre le rapport des activités (développement de modules, renforcement de capacités et cartographie) en trois pages au maximum
- Documents légaux que possède l'organisation et prouvant son expertise dans la thématique « ASSAINISSEMENT ».

L'APSME tient à signaler aux organisations intéressées qu'en plus des critères ci-haut énumérés, une mission d'évaluation des capacités de l'organisation soumissionnaire recrutée sera réalisée avant la signature du contrat.

5. Dépôt du dossier

Le dépôt physique de dossier se fera du lundi à vendredi (de 9h00' à 15h30') au Bureau National de l'APSME à Kinshasa situé au numéro 22/22 de l'Avenue Tumba, Q/ Masano, C/ Lemba, Province de Kinshasa ou au Bureau Provincial de Kinshasa situé au numéro 28 de l'Avenue Kasai, Q/Livulu C/Lemba, Province de Kinshasa ou encore par courrier électronique à l'adresse suivante : apsmerdc7@gmail.com au plus tard le 11 mai 2024.

Fait à Kinshasa, le 04 mai 2024

Dr Michel MBAMBULA, MPH



Directeur National

APSME ONG